

Journée d'étude internationale Détachement et Corrélation.

publié dans *Travaux de linguistique*, 74, 2017, 47-60.

Détachement, redondance et iconicité dans les comparatives corrélatives adverbiales.

Claude Muller (Université Bordeaux Montaigne et CNRS: CLLE)

1. Introduction.

Les corrélations sont des modes de liaison entre énoncés (ou fragments d'énoncés non autonomes) qui s'appuient normalement sur des corrélatifs, les marqueurs se répondant d'un segment à l'autre, comme *si* et *alors* dans les systèmes hypothétiques. La syntaxe en est modifiée, puisque grâce aux corrélatifs, les fonctions restent internes à la proposition ou au segment (pour employer un terme plus général recouvrant un ensemble lié de mots): la liaison peut alors facilement être plus relâchée, conduisant à des états disloqués ou segmentés de l'ensemble. Cette dislocation ou segmentation (mots que je préfère au moins dans ce cas à celui de détachement) s'accompagne automatiquement de redondance, puisque les corrélatifs en relation de coréférence ont un contenu sémantique partiellement commun, comme *si = dans la situation où / alors = dans cette situation*. En définitive, le lien entre les segments tient à la coréférence.

Les corrélatifs peuvent être des paires associant principale et subordonnée, comme les corrélatives classiques de l'indo-européen, ou parfois des ensembles sans subordination au sens étroitement grammatical du terme, comme l'a brillamment montré S. Allaire dans sa thèse de 1977 éditée en 1982. Les membres corrélatifs peuvent aussi n'exhiber aucune marque spécifique, si ce n'est l'intonation, et il n'y a rien qui indique qu'on ait affaire à une corrélation plutôt que la simple juxtaposition de deux propositions.

Un exemple, la corrélation hypothétique au conditionnel:

[1] Je serais riche, je serais président

A comparer avec une simple juxtaposition comme dans une consigne de jeu entre enfants:

[2] Je serais le gendarme, tu serais le voleur

La différence est sensible: dans les juxtaposées, l'ordre n'est pas important pour le sens:

[2'] Tu serais le voleur, je serais le gendarme

En revanche, dans la corrélation, l'ordre est marqué:

[1'] Je serais président, je serais riche

Le sens est très différent! On a affaire à un système hypothétique non marqué, de type hypothèse / conséquence. Cette organisation se signale par une relation d'ordre qui a une signification cruciale pour l'interprétation, une forme de redondance (le conditionnel) et peut-être une contrainte iconique: le premier énoncé dans un ensemble de ce type, sans aucune marque, sera interprété comme antérieur, donc hypothétique, et le second comme postérieur, donc consécutif et assertif.

Il y a bien entendu une grammaire des corrélations: mais elle ne s'appuie pas tout à fait sur les mêmes règles que la grammaire syntagmatique: les relations grammaticales restent internes aux segments, et la description de l'organisation des relations entre segments disloqués reste une entreprise pas encore tout à fait aboutie. On s'accorde plus ou moins pour dire que le cadre de traitement de ces phénomènes est la macro-syntaxe (encore récemment l'opinion d'Adler 2014) mais l'intégration de la macro-syntaxe à l'organisation générale qui préside à la production des énoncés n'est pas toujours signalée. Pour ma part, je considère que la macro-syntaxe est une des parties de la syntaxe (Muller 2002, 2008a, 2008b): la différence à faire est celle du niveau. La macro-syntaxe organise la "phrase énonciative", unité d'élocution qui comporte non seulement l'agencement prédicatif central de l'énoncé, mais aussi ses annexes, comme cela se présente dans les énoncés apparemment déstructurés de l'oral (par exemple dans Muller 2008a): l'unité de description peut comporter plusieurs segments mis en composition, incorporant les segments à modalité énonciative secondaire, comme les connecteurs, thèmes, cadratifs, rappels de thème, apostrophes, circonstanciels détachés, incises de toutes sortes, petits mots de liaison (les préfixes, infixes, postfixes de l'analyse de l'oral), regroupés autour d'une unité porteuse d'une modalité centrale telle que l'assertion ou l'interrogation. Les corrélations, de ce point de vue, forment une seule phrase prédicative parce que leur symétrie grammaticale cache une dissymétrie en termes de modalités énonciatives: seul un segment est porteur de la modalité centrale, par exemple l'assertion dans les conditionnelles non marquées.

En termes de description, cette fois, on doit considérer que l'organisation par segments dans la phrase prédicative vient avant la construction syntagmatique: il y a un choix, assumé ou non par le locuteur (ou imposé par les conditions de l'énonciation) d'utiliser la segmentation, naturellement plus fréquente à l'oral; dans le cas des corrélées comparatives, dont on va parler, ce choix "rhétorique" passe par l'utilisation d'un schème syntaxique à segmentation

imposé par l'évolution du français. C'est donc la composante illocutoire /énonciative de l'énoncé qui est d'abord sollicitée: la construction proprement grammaticale vient après. Par conséquent, l'obsession de classement des linguistes sur les choix d'analyses entre subordination et coordination ou juxtaposition à propos de ces constructions me semble sans intérêt: la relation de dépendance au niveau énonciatif du vouloir-dire du locuteur peut fort bien aboutir à de la coordination au niveau de l'organisation syntagmatique. Il en va de même en sens inverse, comme on pourrait le montrer sur l'utilisation en coordonnées de segments de type *de même que*.

On s'intéressera dans ce qui suit aux corrélatives adverbiales isomorphes du français contemporain : *plus ...plus*¹, *autant ...autant*, *de même...de même*, qui se distinguent selon moi par le type de prédicat caché qui les organise: une relation implicative dans le premier cas (avec *plus...plus*), une relation équative dans les deux autres, avec focalisation sur le dernier segment.

2. La corrélation *plus...plus*.

Elle présente une structure binaire, de juxtaposition ou de coordination, de segments introduits par *plus*, *moins*, ou des comparatifs synthétiques:

- [3] Plus il mange, (et) plus il grossit
Moins je mange, mieux je me porte
Plus il vieillit, moins il plaît aux jeunes

La construction peut comporter un nombre indéfini de segments, comme l'a montré S. Allaire 1982:

- [4] Plus les élèves sont jeunes, moins ils sont encore marqués par la soumission, plus ils sont spontanés, plus ils veulent en savoir et sont exigeants (Allaire, 1982, p. 383)

Son corpus en comporte un de 13 segments, plutôt un exemple de virtuosité littéraire qu'un exemple de l'usage normal de la construction:

- [5] Plus je regarde cette photographie d'Obaldia, plus je m'examine, moi, Obaldia, plus je me scrute, plus je me déchiffre, plus je me découvre, plus je m'envisage, plus je m'épie, plus je me provoque, plus je me surprends, plus je me mets à la question, plus je me considère,

¹ La forme *moins* n'introduit pas un autre paradigme: cet adverbe est à analyser comme une forme orientée négativement de *plus*, une sorte de **plus peu*: Muller (1996 : 104).

plus je me reconsidère, et plus je me trouve un air de famille. (*Miroirs auto-portraits*, dans Allaire, p. 378)

La segmentation en termes énonciatifs est parfois compliquée: le plus souvent, il y a deux ensembles, d'un côté ce qui relève de la protase causale, de l'autre ce qui en est la conséquence. Il peut évidemment y avoir des segments multiples de chaque côté, compte tenu des juxtapositions ou des coordinations de segments de même modalisation. Il n'est pas toujours évident de retrouver les intentions du locuteur. A cette incertitude s'ajoute la possibilité d'une interprétation sérielle, telle que chaque conséquence est aussi une cause pour la suite:

[6] Plus il s'ennuie, plus il boit, plus il devient irritable, plus il maltraite sa femme

Les analyses sont nombreuses, même en restant dans le périmètre des analyses spécialisées récentes. Allaire 1982 distingue nettement le domaine syntaxique, relevant selon elle de la coordination (avec ou sans *et*) de ce qu'elle nomme la "rhétorique": la structuration en modules binaires de type cause /conséquence. Cappeau et Savelli 1995 de même que Piot 2000 mettent en évidence des propriétés structurales qui différencient ces constructions des comparatives, telles que la portée des adverbes, sur toute la clause, et l'absence d'ellipse. Abeillé et Borsley 2006 montrent que certains traits rapprochent les "corrélatives comparatives" de subordonnées, comme la possibilité marginale que le subjonctif n'affecte que la seconde des séquences:

[7] Le ministre voudrait que moins on a de chances au départ, plus on puisse avoir d'aides (Abeillé-Borsley p.27)

Pour ceux qui acceptent la phrase, le subjonctif signifierait la cible de la transitivité du conditionnel, donc la principale. Comme la phrase n'est pas toujours jugée acceptable, les auteurs concluent à deux analyses, coordination pour certains locuteurs (ceux qui mettraient le subjonctif dans les deux segments), subordination pour les autres. A l'appui d'une possible analyse en termes de subordonnée, les auteurs signalent la possibilité de phrases à un seul *plus*, d'acceptabilité limitée aussi:

[8] Ça risque d'empirer, plus le temps passe (A.-B. p. 27)

Le second segment serait la cause (donc la subordonnée). On notera en passant que les auteurs retrouvent une construction du français classique:

[9] ...mais malgré ma bonté qui croît plus tu l'irrites (Corneille, *Polyeucte*, V,2)

Le travail d'Hadermann et alii (2013) vise surtout à replacer les "corrélatives isomorphes" dans l'ensemble plus vaste des modes de liaison entre propositions. Injoo Choi-Jonin (2013) s'attache pour sa part à souligner les différences de ces constructions d'avec les corrélatives classiques: pas de relation de coréférence entre les marqueurs (point sur lequel on reviendra), aucune proposition n'est autonome. Elle retrouve le point de vue de S. Allaire: la corrélation peut s'accommoder aussi bien de la subordination que de la coordination. Enfin A. Roig (2014; 2015) conclut après un bilan très complet des données et des tests que le mode de liaison de ce type de construction est l'hypotaxe. Son livre (Roig 2015: p. 594)) souligne les points communs à ces constructions "cadratives", distinguées des constructions "paradigmatisantes" (le type *ni... ni / soit... soit*).

Je vais juste rappeler quelques données historiques, sans entrer dans le détail² faute de place. L'ancien français connaît déjà la construction, qui est assez rare (selon Jonas, p. 318):

[10] Plus vit li aingniaus, plus empire li piaus (*Proverbes* dans Buridant §552)

(Plus longtemps vit l'agneau, plus s'abîme la peau)

La construction la plus fréquente a une conjonction (*com* ou *quant*) initiale:

[11] Con plus esmuet (on) la merde, et ele plus put (*Proverbes* dans Buridant, *ibid.*)

(plus on remue la merde, et plus elle pue)

Les 16e et 17e siècles connaissent aussi la construction moderne:

[12] Plus je suis votre amant, moins je suis Curiace (Corneille, *Horace*, II,5)

mais elle est en concurrence avec des constructions à subordonnée, dont le pivot est *d'autant que* causal, qui peut attirer l'adverbe d'accroissement:

[13] ...Qui s'attache à nous / Nous aime d'autant plus qu'il se montre jaloux (Molière, dans Haase §98)

Les adverbes peuvent rester dans leur position argumentale, par exemple ici, avec dislocation, antéposition de la subordonnée, et répétition de l'articulant *d'autant* en corrélation:

[14] D'autant qu'on a l'âme plus noble et plus généreuse, d'autant a-t-on plus d'inclination à rendre à chacun ce qui lui appartient. (Descartes, cité dans Haase, §139)

Et avec montée des adverbes vers les corrélats:

² On peut se reporter aux tableaux de Roig 2015 (notamment p. 141-142).

[15] D'autant plus qu'une personne est élevée en dignité, d'autant plus doit-elle être humble (Vaugelas, cité par Haase §98)

D'autres formes existent, avec *tant plus / tant moins*, ainsi que des formes sans subordination:

[16] D'autant moins puissant sera l'auteur qu'ils assigneront à mon origine, d'autant plus sera-t-il probable que je suis tellement imparfait que je me trompe toujours (Descartes, Haase §98)

La structure rigide actuelle n'est réalisée que lorsque les *d'autant* ont disparu, ainsi que la subordination, et lorsque les deux adverbes sont à l'initiale. Dans l'exemple suivant, cité par Hadermann et alii 2013, la position argumentale du premier *plus* impose un ordre inverse: principale avant causale:

[17] Je m'en cognoy que trop, et c'est ce qui me tuë,
Elle se roidit plus, plus elle est combatuë;

L'ingrate ne me fait jamais un bon accueil...(1630, Mairet, *Chryséide et Arimand*, V,2)

Dans le détail, le stade ultime qui accomplit la rigidification de la construction, sur un modèle présent depuis très longtemps, c'est le placement en tête de clause des adverbes: dans l'ordre ci-dessus, le *plus* de la subordonnée causale (le second donc) est initial par application d'un mécanisme encore vivant actuellement, celui qu'on trouve dans les causales explicatives:

[18] Elle tremble, tellement elle a froid

Par contre, pour obtenir l'antéposition du premier *plus*, on ne trouve aucune justification de ce type. D'ailleurs cette antéposition (pour 17) donnerait une interprétation erronée:

[17'] Plus elle se raidit, plus elle est combattue

La relation causale est l'inverse, puisque le sens doit être:

[17''] Plus elle est combattue, plus elle se raidit

il faut supposer qu'en antéposant la cause, qui a déjà l'adverbe antéposé, il devient possible -ou plus facile- d'attirer³ aussi l'adverbe de la "principale" (la clause porteuse de la valeur assertive corrélée) en position initiale (on obtient 17''). Il est probable que la double iconicité de ces constructions joue ici un rôle: d'abord celle qui juge plus normal, lorsque rien n'est

³ L'antéposition peut appeler divers constituants liés à l'adverbe (adjectif, adverbe essentiellement, cf. Roig 2015: 277). Par exemple: *Plus vite tu le feras, plus tôt tu seras libéré.*

marqué, de commencer par la cause pour aller à l'assertion; ensuite, celle qui tend à rendre le plus semblables les deux segments, mis en miroirs.

Les données historiques montrent que le sens à dire: un lien de cause à effet entre deux procès en évolution, a pu aboutir à des structures de subordination, mais aussi à un schème syntaxique entièrement isomorphe et construit grammaticalement par de la coordination.

Si on part du sens à dire comme je le fais dans mes analyses syntaxiques (Muller 2008b), ou dans la même interprétation que celle qu'en fait la théorie Sens-Texte, le point de départ pour le locuteur est la mise en relation de deux procès vus comme dynamiques (accroissement ou diminution), tels que l'évolution de l'un provoque l'évolution de l'autre. Il faut bien voir que les *plus* ou *moins* n'ont pas ici d'effet l'un sur l'autre (donc l'analogie avec les comparatives habituelles n'a pas de fondement): il n'y a aucune relation de coréférence (de Cornulier 1988) signifiée allant d'un segment à l'autre: *plus* marque le dépassement du procès à partir de lui-même, à l'intérieur de chaque segment: la mise en relation de ces procès dynamiques, c'est l'affaire du prédicat abstrait, vide, mettant globalement en relation les actions l'une avec l'autre.

Cette relation peut être *dite*, avec des prédicats articulant une subordonnée causale à une principale, comme on le trouve parfois en français classique (ou même actuel) avec *d'autant (plus) que*. Elle peut aussi se passer de mots, en faisant appel à un "schème syntaxique" préconstruit, à juxtaposition ou coordination de type consécutif, sans que le locuteur ait à reconstituer la démarche tortueuse de l'établissement diachronique de la structure, et ce choix est à la base de la construction de la phrase prédicative. Le noyau prédicatif, en quelque sorte, c'est l'articulation entre les segments ayant à l'initiale un adverbe d'intensité: il ne reste de visibles que les arguments, dont la construction syntaxique interne est régulière, mis à part l'antéposition parallèle des adverbes. La question souvent posée de la subordination ou de la coordination est donc inutile: il y a une relation argumentale profonde, dont le "sujet" ou topique est le premier segment, et l'objet ou le focus est le second segment, le prédicat étant un lien de causalité non visible entre le premier et le second argument. La coordination superficielle permise par la disparition de la subordination est circonscrite dans le module syntagmatique mettant en relation les segments, ce n'est pas une coordination "profonde" dans le sens où deux segments seraient mis sur un pied

d'égalité⁴. Il en résulte une construction à propriétés mixtes, parce qu'il y a bien de l'asymétrie. La question qui se pose est donc: comment a-t-on pu en arriver là, à exprimer une relation de cause à conséquence⁵ par la juxtaposition de deux segments? Il me semble que les données historiques donnent des éléments de réponse éclairants pour le passage au 17e siècle des constructions avec *d'autant* à celle prônée par Vaugelas de type *plus...plus*: (1) L'antéposition de la subordonnée, qui rompt le lien entre le connecteur et la principale, produit la répétition du connecteur en tête de celle-ci, sur le modèle classique du diptyque des corrélations; (2) les corrélats *d'autant* attirent auprès d'eux les adverbes d'accroissement ou de diminution; (3) il y a un petit tour de passe-passe sémantique: ce qui précède à l'origine le *que* de subordination est initialement un adverbe portant sur la principale, et son corrélat est invisible, dans la subordonnée; cet adverbe *d'autant plus que* devient, du fait de la dislocation, l'adverbe de référence dans la subordonnée (sur le même mécanisme qui fait, en français moderne, de *ainsi que / de même que* des ajouts coordonnés); (4) la subordination n'a plus de justification dès lors que le segment initial qui associe le corrélat *d'autant* à *plus* est interprété comme causal et interne à la proposition en tête; (5) enfin, l'utilisation de *d'autant* ne se justifie plus pour le sens. Quant à la coordination syntaxique, facilitée par la disparition de la subordination, elle peut s'appuyer sur les constructions qui peuvent marquer par *et* un enchaînement associant cause, conséquence et successivité, comme dans: *Tu dis un mot de plus et j'appelle les flics*⁶.

3. La corrélation *autant...autant*.

⁴ Cette relation coordinative profonde apparaît lorsque plusieurs segments composent l'argument causal, ou la conséquence, comme le montre S. Allaire dans les constructions à plus de deux segments: ex. (4), (5) ci-dessus.

⁵ Je garde cette opposition, discutée par Roig (2015 : 99). Il n'y a pas lieu à mon sens de distinguer cette paire de celle de condition à conséquence: le prédicat non exprimé des séquences en *plus...plus* est un opérateur invisible de sens " X entraîne que Y": La variation de X entraîne une variation concomitante de Y. Historiquement, cet opérateur passe par des formes adverbiales explicites de corrélation: *d'autant*. Il s'y ajoute la segmentation et la redondance des marques.

⁶ On peut aussi remarquer que cette description explique remarquablement l'absence d'indépendance énonciative des segments (A. Roig (2015 : 549) notant: * *Autant tu lis, autant apprends!*). Le support de prédication étant non exprimé, reste seulement accessible l'interrogation, soit par intonation, soit par enchâssement sous "est-ce que":

Plus vous êtes double, moins vous êtes divisé? (Sollers, cité par Roig, 2015 : 549)

Est-ce que plus il mange, plus il grossit?

La question porte bien sur le lien causal.

Il y a deux constructions très différentes sémantiquement; l'une est essentiellement une comparaison de noms, sans opposition sémantique des contenus; pour chaque nom, il y a un nom apparié, avec une égalité quantitative :

[19] Autant de cas qui se présentent, autant de problèmes différents qu'il faut poser en fonction de l'aspect particulier qui est considéré. *Histoire de la science*, dir. M. Daumas, 1957, 1536.

[20] La directrice (...) montre une carte murale de la ville constellée de petits points rouges.

–Autant de points, répond-elle en souriant, autant de malades. H. Bazin, *La fin des asiles*, 1959, 135.

Des séries sont possibles:

[21] Aimant à trouver, à écrire des *débuts*, il tend à multiplier ce plaisir: voilà pourquoi il écrit des fragments: autant de fragments, autant de débuts, autant de plaisirs. R. Barthes, *R.B. par lui-même*, 1975, 166.

La sémantique est ici sérielle: les fragments deviennent des débuts, qui deviennent des "plaisirs". Il s'agit d'une sorte de comparative segmentée, avec focus sur la fin.

La construction portant sur des propositions est construite syntaxiquement sur le même modèle que *plus...plus* sans que jamais ces adverbes n'interfèrent entre eux (jamais de *autant* avec des *plus-moins*): c'est qu'ici, il y a bien coréférence entre les *autant* qui se renvoient la balle. L'aspect quantitatif passe souvent au second plan: la construction met sur un pied d'égalité deux situations, et l'indication de mesure que signifie *autant* est le plus souvent un degré de vérité, donc d'assertabilité par le locuteur: *autant il est vrai que / autant on peut dire que* pour la première partie, qui est présentée en topique, et *il est aussi vrai que* pour le second membre, une assertion focalisée. De ce fait, c'est le second membre ici aussi qui pèse le plus lourd, en termes argumentatifs. Dans:

[22] Autant je l'aimais, autant maintenant je la fuis (Cl. Mauriac, *Les espaces imaginaires*, 1975, 376)

on peut imaginer qu'on va rester sur le contenu de la dernière assertion. Très différente serait:

[22'] Autant maintenant je la fuis, autant je l'aimais à cette époque-là

qui orienterait sur une prolongation de la seconde proposition "je l'aimais" comme conclusion essentielle. La relation sémantique profonde n'est donc plus celle de la cause à l'effet, mais celle de l'arrière-plan opposé au focus. La construction est surtout exploitée pour des situations de contraste sémantique entre les contenus:

[23] Autant l'improvisation et la spontanéité ont été payantes lors des élections primaires, autant elles sont désastreuses dans une campagne nationale. (*Le Monde*, 1972, dans Allaire, p. 407)

[24] Autant les brillants ont mal vieilli, autant les cancre ont réussi leur vie en faisant des choses tout à fait inattendues. (F. Dolto, *La cause des enfants*, 1985, 341)

L'examen de plusieurs centaines d'exemples modernes de cette construction sur Frantext (1950 à 1985) ne m'a pas permis de trouver un seul cas probant où il n'y ait pas ce type de contraste. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas, mais peut-être pas dans le niveau de langue de la base de données, puisque A. Roig 2014, cite un exemple qui est également déviant par ses ellipses:

[25] Autant il lui montre pas de respect, autant elle non plus. (A. Roig 2014, ex. 12)

Le sens est ici comparatif, sans opposition de contenu : les deux segments ont la même orientation, ce qui permet l'ellipse. Il reste cependant un effet de mise en valeur (au sens de "premier plan" opposé à l'arrière-plan) du dernier segment, favorisé par la segmentation, la position initiale des adverbes et le parallélisme.

On trouve aussi, parfois, cette utilisation sans contraste (donc comparative) aux débuts de la construction, qui n'est pas aussi ancienne que *plus...plus* puisqu'elle apparaît seulement au 16e siècle⁷, semble-t-il, avec *que* dans le premier segment⁸:

[26] Or ceste entreprise non moins haute que belle, et autant qu'elle est haute, autant importante à l'honneur et au prouffit de nostre nation. (H. Estienne, *Précellence du langage françois*, 1579, 1ère attestation dans TLF)

L'ancien français ne semble pas la connaître⁹; ce qui y ressemble le plus est une corrélatrice disloquée en *si* (pour *ainsi*):

⁷ Parfois avec *d'autant*: *Et d'autant que le chant romain passe en bonté de chant celui de Mets, d'autant celui de Mets passe les autres eglises de France.* (Cl. Fauchet, *Continuation des antiquitez françaises*, 1601, 91)

⁸ Le premier exemple sans *que* attesté, trouvé dans Frantext, est de Fénelon en 1687:

Autant les préjugés de l'enfance sont pernicious quand ils mènent à l'erreur, autant sont-ils utiles lorsqu'ils accoutument l'imagination à la vérité. (Fénelon, *Traité de l'éducation des filles*, 1687, 74)

⁹ A. Roig (2015: 254) parle de *autant...autant* pour l'ancien français. Il ne semble pas que cette construction ait alors existé, sauf à parler des constructions avec *plus* où le rôle de *autant* n'est pas le même.

[27] ...Respundi Samuel: "Si cum tu as fait mainte mere sen fiz, si iert ta mere senz fiz". Et detrenchad erranment en pieces devant nostre Seigneur en Galgala. (Quatre Livres des rois I, XV, 32-33, dans Jonas, p. 423)

(Samuel répondit: "Ainsi que tu as rendu mainte mère sans fils, ainsi ta mère sera sans fils". Puis il le mit sur le champ en pièces....)

Egalement sans contraste, dans cette phrase de La Fontaine:

[28] Autant que l'abord de cette ville (Bellac) est fâcheux, autant est-elle désagréable, ses rues vilaines, ses maisons mal accommodées et mal prises. (La Fontaine, *Voyage en Limousin*)

Par contre, du même auteur (et du même ensemble de lettres) , on trouve aussi la version à contraste:

[29] Autant que la Beauce m'avait semblé ennuyeuse, autant le pays qui est depuis Orléans jusqu'à Amboise me parut agréable et divertissant. (ibid.)

On ne peut guère sur le plan formel opposer les deux constructions à adverbess comparatifs, celle avec *autant* de celle des adverbess *plus /moins*). Pourtant S. Allaire dit n'avoir pas trouvé de coordonnant, alors qu' A. Roig en a noté au moins un:

[30] Autant, en effet, il méprisait la presse à sensation et autant il avait de respect pour une liberté formelle de la presse. (E. Toller, *Une jeunesse en Allemagne*, 1974; dans A. Roig 2014, ex. 14)

Cette possibilité de coordonner semble quand même bien limitée avec *autant*.

Il y a aussi quelques possibilités d'extension au-delà de deux segments, et quelques possibilités d'ellipses comme ce cas de suppression du verbe:

[31] Autant la sensibilité éclatante de son nom était née pour la gloire, autant sa silhouette, on dirait, pour l'anonymat. (J. Gracq, *Lettrines 2*, 1974, 120)

L'absence de longues séries de termes peut s'expliquer par contraste avec *plus...plus* par l'absence de dynamisme des procès engagés, et d'autre part par la relation de coréférence qui lie les membres. Cela différencie nettement *autant...autant* de *plus...plus*, puisque dans ce dernier cas, les adverbess sont indépendants l'un de l'autre en termes de référence. Un autre aspect est à souligner: le prédicat n'est pas totalement absent puisque *autant* en fait partie (*X est autant (le cas) que Y*): simplement, il n'y a pas de verbe support de la relation, qui est ici équative.

La construction ressemble par ailleurs assez fort à l'autre série pour qu'on puisse parfois dire à peu près la même chose avec l'une ou l'autre:

[32] Plus elle est gentille, plus il est désagréable

[32'] Autant elle est gentille, autant il est désagréable

Comme on le voit, on passe d'un contraste dynamique à une opposition statique nettement corrélée. La phrase [32'] a en fait deux interprétations: l'une, proche de celle de (32), met en parallèle et avec un lien de cause à conséquence des actions en opposition mais au même degré (chaque fois qu'il se montre gentil, elle se montre désagréable); l'autre est plus orientée vers l'assertabilité (avec un avantage à la seconde clause) que vers le degré (on peut dire autant /aussi bien que s'il est gentil, elle est désagréable) et sans lien causal. Les constructions actuelles sont nettement des contrastes, plutôt que des sortes de comparatives de degré segmentées comme l'exemple A. Roig (25 ci-dessus), assez marginal. Il est important de noter que la prédication n'est généralement pas la même que dans le cas des constructions *plus...plus* (ce qu'a bien noté A. Roig (2015, 548-550)). Au lieu d'un lien causal lié à une action qui répond à une autre action, on a affaire à une simple assertion d'équivalence *être autant*.

4. De même...de même.

C'est un peu le parent pauvre de la famille à introducteur adverbial: la construction disloquée sans subordination, assez rare, souligne la similitude (sans aucune évaluation de degré cette fois) de deux assertions, celle qui est focalisée étant finale:

[33] De même vibre l'âme des gamins au vide ronflant des tambours, de même vibre l'âme des filles au vide des paroles qui ne signifient rien. (Courteline, cité par Sandfeld, p.433)

La construction usuelle¹⁰ avec *que* (attestée anciennement mais pas très fréquente) marque bien la dépendance par la subordination du premier membre:

¹⁰ La construction est ancienne, sans être très fréquente (un seul exemple dans Frantext entre 1500 et 1550):
...aussi de mesme qu'il en demourre (du soufre) aux autres métaux, de mesmes sont-ilz dictz imparfaictz. (Zecaire, *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*, 1550, 136)

[34] ..et, de même que le fer brise et perce toutes choses, de même cet empire brisera et écrasera tout. (Pascal, *Pensées*, 1662, 339)

[35] De même que la carte géologique (...) reconstitue l'histoire et le développement de l'écorce terrestre, de même la distribution géographique des mots (...) permet de recréer la stratigraphie du langage. (Dauzat, dans Sandfeld, *ibid*)

Cette fois, il n'y a plus aucun aspect quantitatif: seulement deux assertions ordonnées, l'une, initiale, donnant le point de comparaison, souvent une métaphore, l'assertion finale étant mise en valeur sans opposition sémantique marquée.

6. Conclusion.

La dépendance illocutoire (au niveau abstrait du sens-à dire) ne se traduit pas nécessairement par une relation syntagmatique de subordination: on a affaire à mon sens, comme le disait S. Allaire, à des "coordonnées" syntaxiques ("de surface" - au niveau syntagmatique- pour moi) qui sont cependant dissymétriques parce que la structure d'arguments l'impose. Celle-ci ne se caractérise pas par une dépendance simple du premier segment au second, ce qu'est normalement la subordination, mais une relation prédicative sans prédicat, dont ne subsistent que les arguments, comme on l'a montré. Au premier temps, qui est celui de la construction, il y a une confrontation de deux énoncés (ou plus) qui établit une relation causale (pour *plus*) avec des procès dynamiques, ou encore une relation d'égalité dans le degré de véracité, qui va privilégier l'objet au détriment du sujet dans *X est autant le cas que l'est Y, X est la même chose que Y l'est*. La construction a abouti à des schèmes syntaxiques sans prédicat: seuls subsistent les arguments propositionnels mis sur un pied d'égalité. La syntaxe a été modelée par le besoin de parallélisme, qui est évidemment iconique: l'identité formelle accentue la mise en relation, comme le fait la redondance des introducteurs; peut-être y a-t-il aussi iconicité dans un autre sens, en l'absence de toute marque: celui de l'ordre des segments de l'antérieur au postérieur, du causal vers le consécutif, du topique vers le focus, ce qui demanderait des vérifications dans d'autres domaines linguistiques mais semble assez plausible.

Références

- ABEILLE A. et R. BORSLEY, 2006, "La syntaxe des corrélatives comparatives en anglais et en français", *Faits de langue*, 28, p. 21-33.
- ADLER S., 2014, "Constructions hypothétiques sans *si* (et avec *et*) revisitées: quel mode de liaison prédicationnelle?", *Langue Française*, 182, p. 75-90.
- ALLAIRE S., 1982, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Service de reproduction des thèses, Université de Lille-III.
- BONNARD H., 1972, Article "détachement", *Grand Larousse de la Langue Française*.
- CAPPEAU P. et M.J. SAVELLI, 1995, "Corrélation ne vaut pas comparaison", *Faits de langue*, 5, p. 175-182.
- CHOI-JONIN I., 2013, "La multidimensionnalité de la corrélation", in INKOVA O., HADERMANN P. (éds), p. 57-84.
- CORNULIER B. de, 1988, "Plus on est chauve, plus on est intelligent", in BLANCHE-BENVENISTE C. et al. (eds), *Grammaire et histoire de la grammaire, Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Publications de l'Université de Provence, p. 145-156.
- HAASE A., 1965, *Syntaxe française du XVIIe siècle*, Delagrave.
- HADERMANN P., M. PIERRARD, A. ROIG, D. VAN RAEMDONCK, 2013, "Les structures corrélatives en *plus...plus*: le point de vue des marqueurs de liaison", in INKOVA O., HADERMANN P. (éds), p. 235-250.
- INKOVA O., P. HADERMANN (éds), 2013, *La corrélation, Aspects syntaxiques et sémantiques*, Droz, Genève.
- JONAS P., 1971, *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Ed. de l'Université de Bruxelles.
- MULLER C., 1996, *La subordination en français*, Armand Colin, Paris.
- MULLER C., 2002, "Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs: où commence la macro-syntaxe?", in ANDERSEN H.L., NØLKE H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Peter Lang, p. 71-94.
- MULLER C., 2008a, "Modes d'organisation syntaxique et dépendances multiples, Micro et macro-syntaxe unifiées", In VAN RAEMDONCK D., PLOOG K. (Eds.): *Modèles syntaxiques, La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*, Peter Lang, p. 213-229.
- MULLER C., 2008b, *Les bases de la syntaxe*, 2e éd., Presses Universitaires de Bordeaux.
- NEVEU F., 2003, "Présentation: détachement, adjonction, discontinuité, incidence", *Cahiers de praxématique*, 40, p. 2-8.
- PIOT M., 2000, "Les conjonctions doubles: coordination-subordination", *Linguisticae Investigationes*, 23-1, p. 45-76.
- ROIG A., 2014, "Quel mode de liaison dans les corrélatives isomorphes *plus...plus* et *autant...autant*?" *Actes CMLF 2014*, site SHS.
- ROIG A., 2015, *La Corrélation en français*, Classiques Garnier, Domaines linguistiques 4.
- SANDELD K., 1977 (1965, 2e éd.), *Syntaxe du français contemporain, Les propositions subordonnées*, Droz.

résumé

Les corrélatives adverbiales sont présentées comme des structures dissymétriques dont le prédicat est absent, et dont ne subsistent que les arguments formellement identiques. L'ordre est alors iconique, le premier segment étant une sorte de sujet ou de thème, le second l'objet ou le focus. Les segments sont interdépendants, mais pas subordonnés l'un à l'autre au sens grammatical. Dans le détail, le prédicat caché est une relation implicative avec *plus...plus*, équative dans les autres cas.

abstract

French adverbial correlatives are depicted as asymmetrical, dislocated structures, such that the predicate is missing. Only the two arguments remain. Word order is then iconic, the first term being something as a subject or a topic, and the second one being an object or focus. Thus, the segments are interdependent, but not subordinated to one another. The type of predicate can also differ: with *plus...plus*, it is an implicative relation, in the two other construction an equative one.